

Colloque international de l'AIDELF

ENFANTS D'AUJOURD'HUI, DIVERSITE DES CONTEXTES, PLURALITE DES PARCOURS

Dakar (Sénégal), 10-13 décembre 2002

**SCOLARISATION ET TRAVAIL DES ENFANTS EN AFRIQUE :
APPORTS ET LIMITES DES SOURCES DE DONNEES DEMOGRAPHIQUES**

Marc PILON (IRD-UERD)

Version provisoire

INTRODUCTION

Comme le rappelle justement B. Schlemmer (1996 : 21), « la question de l'école est bien entendu inséparable de celle du travail des enfants », sachant que « l'activité scolaire n'exclut pas l'enfant du monde du travail, alors que le monde du travail, lui, peut exclure l'enfant de l'école » (Fukui, 1996 :). Cette exclusion peut concerner aussi bien la mise que le maintien à l'école.

L'interrelation entre scolarisation¹ et travail des enfants n'est évidemment pas nouvelle, elle a l'âge de l'école. En Afrique, l'intérêt des chercheurs pour cette thématique est récent, il est surtout le fait de sociologues et économistes. Présentés habituellement comme exclusifs, travail et école entretiennent des rapports complexes, encore très peu documentés, notamment de la part des démographes. Ils savent très mal « mesurer » le travail des enfants ; ils ne collectent généralement des informations relatives à la fréquentation scolaire et au niveau d'instruction qu'en termes de facteurs explicatifs des comportements démographiques (Pilon, 1995).

Depuis quelques années cependant, un nombre croissant de démographes portent leur attention sur l'étude des facteurs susceptibles d'influer sur la demande d'éducation, en procédant à l'analyse secondaire des sources de données existantes (recensements et enquêtes démographiques). Cela s'est même traduit par la création, en 1997, d'un réseau international de recherche intitulé F ASAF, « Famille et scolarisation en Afrique »².

L'objet de cette communication est de dresser un premier bilan des analyses issues des données de recensements et d'enquêtes démographiques, qui n'ont pour objet d'étude ni la scolarisation ni le travail des enfants, mais dont certains résultats se réfèrent à ce rapport entre travail et scolarisation.

Après avoir souligné le problème de la mesure du travail des enfants à partir de ces sources de données, puis exposé comment peut être effectuée cette mise en relation, nous présenterons et discuterons les principaux résultats obtenus à partir de quelques analyses effectuées à partir de différentes opérations de collecte. En conclusion, nous tirerons les enseignements des approches réalisées et émettrons quelques propositions d'amélioration dans le domaine de la collecte et de l'analyse.

COMMENT LE TRAVAIL DES ENFANTS EST-IL APPREHENDÉ DANS LES RECENSEMENTS ET LES ENQUÊTES ?

Les recensements et enquêtes démographiques appréhendent généralement le « travail » à travers la combinaison de trois types d'informations :

- ✓ le statut d'occupation, qui distingue les occupés des autres catégories (chômeurs, élèves-étudiants, ménagères, rentiers, retraités...);
- ✓ l'activité ou l'occupation principale (et parfois secondaire), doublée de la branche d'activité ;
- ✓ le statut dans l'occupation (indépendant, employeur, salarié, apprenti, aide familial...).

Compte tenu de la complexité de la sphère du travail en Afrique, notamment en raison de l'importance du secteur dit « informel » et du phénomène de la pluri-activité, il est communément admis que ces sources de données ne fournissent que des mesures très imparfaites de l'activité économique des individus, et particulièrement du travail des enfants.

¹- Nous parlons bien ici de scolarisation, sachant que l'éducation a une acception beaucoup plus large.

²- En promouvant l'analyse secondaire des données de recensements et d'enquêtes déjà réalisés, le réseau FASAF cherche à renouveler l'approche scientifique de la demande d'éducation, à améliorer la collecte des informations relatives à l'éducation, à renforcer les capacités nationales de recherche, et à œuvrer pour une collaboration plus étroite entre les institutions de recherche et les services nationaux de la Statistique et de l'Éducation.

Le réseau regroupe actuellement des chercheurs, statisticiens et planificateurs de l'éducation issus de neuf pays africains (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, République démocratique du Congo, Togo), ainsi que des chercheurs du Nord (France, Canada, États-Unis) et collabore avec l'Institut des Statistiques de l'UNESCO. Il compte à son actif la publication d'un « Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensement et d'enquêtes en matière de scolarisation » (CEPED/UEPA/UNESCO, 1999), et un ouvrage de synthèse sur la demande d'éducation en Afrique (Pion et Yaro, 2001).

Pendant très longtemps, ces questions n'ont été posées que pour les personnes âgées de 15 ans et plus, parce que « le travail effectué en deçà de cet âge fait l'objet de nombreuses condamnations principalement de la part des autorités internationales » (Marcoux, 1994 : 7). Condamné, jugé illégal, dénoncé... le travail des enfants se trouvait donc ignoré statistiquement, mais sans qu'il soit défini avec précision ; avec le débat, non encore tranché, sur le phénomène de « l'exploitation »³. Ainsi, comme le rappelle B. Schlemmer (1996 : 17) :

« Dans ces conditions, le critère essentiel que le BIT a été amené à retenir est celui de la scolarité : le nombre d'enfants mis au travail, plutôt que réellement construit, est « déduit » du nombre d'enfants qui ne bénéficient pas d'un enseignement primaire ; ce qui revient à dire que, pour l'enfant de moins de 15 ans, activité scolaire et activité lucrative sont considérées comme exclusives l'une de l'autre, ce qui est évidemment faux ; d'autant plus faux que si, bien évidemment, c'est toujours au détriment de leur scolarité que les enfants sont amenés à partager leur temps entre travail scolaire et travail non scolaire, et que si, souvent, c'est le début d'un processus qui les conduira à quitter, à plus ou moins long terme, le cursus de l'enseignement, c'est aussi la seule façon de se procurer de l'argent nécessaire à la poursuite de leurs études ».

Les actions menées depuis plusieurs années, notamment par le BIT, l'UNICEF et certaines ONG, ont conduit à une prise de conscience croissante de la nécessité d'une meilleure prise en compte du travail des enfants. Au niveau des grandes opérations de collecte démographique, cela s'est traduit par un abaissement de l'âge minimal pour les questions relatives à l'activité économique : 12 ans, 10 ans, voire même 6 ans (au Burkina Faso, au recensement de 1996).

Souhaitée pour la raison évoquée ci-dessus, cette évolution dans la pratique de la collecte doit s'accompagner de précautions au moment de l'analyse, comme l'illustre le cas du Burkina Faso : à la collecte des informations sur l'activité économique pour toutes les personnes âgées de 6 ans et plus, a suivi une analyse qui considère alors comme « population en âge de travailler » celle âgée de 6 ans et plus⁴ (INSD, 2000) ; ce qui revient, implicitement, à considérer notamment que les enfants en âge scolaire pour le primaire (jusqu'à 12 ans) peuvent (« légalement » ?) travailler. Il serait plus correct et intéressant de scinder l'analyse de l'activité en deux parties : l'une concernant la population en âge (légal⁵) de travailler, l'autre relative aux enfants en dessous de cet âge ; la question du travail des enfants serait ainsi mieux mise en lumière et pourrait faire l'objet d'une analyse spécifique.

Par ailleurs, la saisie de l'activité des enfants à un âge plus précoce, telle qu'elle est pratiquée, ne permet pas d'appréhender un aspect important du travail des enfants, évoqué ci-dessus par B. Schlemmer, à savoir la possible (et même fréquente) concomitance de la scolarité et d'un travail non scolaire : si un enfant est déclaré élève dans le statut d'occupation, il n'est plus alors concerné par les questions sur l'occupation principale ; il est automatiquement considéré comme « inactif ».

Considérer, comme le faisait le BIT, que tous les enfants de moins de 15 ans (supposés en âge scolaire) non scolarisés sont « mis au travail » n'est-il pas abusif ? Et puis, qu'entend-on par « travail » au niveau des enfants ? On pourrait retenir trois critères :

- ✓ le type de travail : à finalité domestique (travaux ménagers, transport de l'eau et du bois, etc.) ; au service des activités familiales productives (travaux aux champs, garde des troupeaux, aide à des activités de commerce, d'artisanat) ; extérieur à la sphère familiale (travail rémunéré, de toute nature).
- ✓ la durée et la fréquence du travail ;
- ✓ le degré de pénibilité du travail qui, plus subjectif, mais combiné avec la durée et la fréquence, peut permettre de repérer les situations d'« exploitation » des enfants et de voir dans quelle mesure le travail des enfants rentre en concurrence avec la fréquentation et la réussite scolaire.

Mais les données habituellement collectées ne permettent pas de qualifier ainsi le travail des enfants. La connaissance statistique du travail des enfants reste très grossière, mal documentée. A titre d'exemple, selon les résultats de la dernière enquête de couverture nationale au Burkina Faso, réalisée en 2000⁶, les enfants de 6-14

³- Voir à ce sujet l'ouvrage « L'enfant exploité » (Schlemmer, 1996).

⁴- Ce qui complique évidemment les comparaisons avec d'autres sources de données, tant nationales qu'internationales, qui ne retiennent pas cet âge.

⁵- Ou correspondant aux normes internationales du BIT.

⁶- Enquête réalisée par l'UERD, en collaboration avec le CERPOD et l'Université de Montréal, et en cours d'analyse.

ans se répartissent comme suit : aides familiaux (57,3 %), élèves (27,4 %), enfants au foyer (11,9 %), femmes au foyer (1,9 %), indépendants/travailleurs à la tâche (0,9 %), salariés (0,3 %), autres (0,3 %). Des chiffres qui ne renseignent guère sur la réalité du travail des enfants...

En revanche, une enquête spécifique conduite en 1993 à Ouagadougou auprès d'enfants âgés de 6 à 16 ans a bien mis en lumière l'importance et les spécificités du travail des enfants (dans la sphère monétaire et domestique) : « les filles travaillent davantage que les garçons, et cela, à tous âges » ; leur activité économique est aussi plus précoce (qui dépasse déjà 10 % à 9 ans) ; « les enfants du chef de ménage travaillent moins que les autres parents », surtout chez les filles ; « on compte dans les ménages monogames une plus forte proportion de filles qui ne sont pas enfants du chef de ménage que dans les ménages polygames » ; et « dans les ménages monogames, les tâches domestiques réalisées par les enfants incombent presque exclusivement à des filles qui n'ont pas de filiation directe avec le chef de ménage » (Poirier *et al.*, 1996)⁷.

COMMENT METTRE EN RELATION SCOLARISATION ET TRAVAIL DES ENFANTS ?

De manière quasi systématique, les recensements et enquêtes démographiques recueillent au niveau des individus, généralement auprès de ceux âgés de 6 ans et plus, des informations relatives à « l'éducation formelle » : la fréquentation scolaire du moment, le niveau d'instruction atteint (le plus souvent décliné en terme de niveau d'enseignement et de non de classe), le diplôme obtenu le plus élevé.

L'intérêt majeur de ces sources de données démographiques, qui n'ont pour objectif ni l'étude de la scolarisation ni celle du travail des enfants, est de permettre une mise en relation de la fréquentation scolaire, notamment, avec les autres informations également collectées, qui concernent à la fois les enfants, tous les autres membres de leur ménage de résidence ainsi que le ménage lui-même : âge, sexe, lieu de naissance, lien de parenté avec le chef de ménage, situation matrimoniale, ethnique, religion, niveau d'instruction, activité économique, etc. ; taille et composition du ménage ; caractéristiques de l'habitat (Pilon, 1995).

Le réseau international de recherche FASAF « Famille et scolarisation en Afrique » est parti de ce constat afin de développer, à travers l'analyse secondaire des sources de données existantes, l'étude des facteurs (principalement au niveau des ménages) susceptibles d'influer sur les pratiques familiales en matière de scolarisation⁸.

Le schéma ci-dessous propose un cadre d'analyse des inter-relations entre travail (des enfants) et scolarisation⁹. Cette dernière peut-être appréhendée à travers trois catégories d'enfants (en âge scolaire) :

- les enfants scolarisés (au moment de la collecte) ;
- les enfants qui l'ont été mais ne le sont plus (par abandon ou simplement parce qu'ayant terminé le primaire et ne voulant plus poursuivre) ;
- les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école (dont une partie, les plus jeunes, sont encore susceptibles d'aller à l'école).

Au niveau des ménages, les informations généralement disponibles peuvent être réparties en quatre types :

- les caractéristiques individuelles des enfants ;
- les caractéristiques individuelles du chef de ménage ;
- les caractéristiques individuelles des autres membres du ménage ;
- les caractéristiques du ménage (taille, composition, conditions d'habitat, etc.).

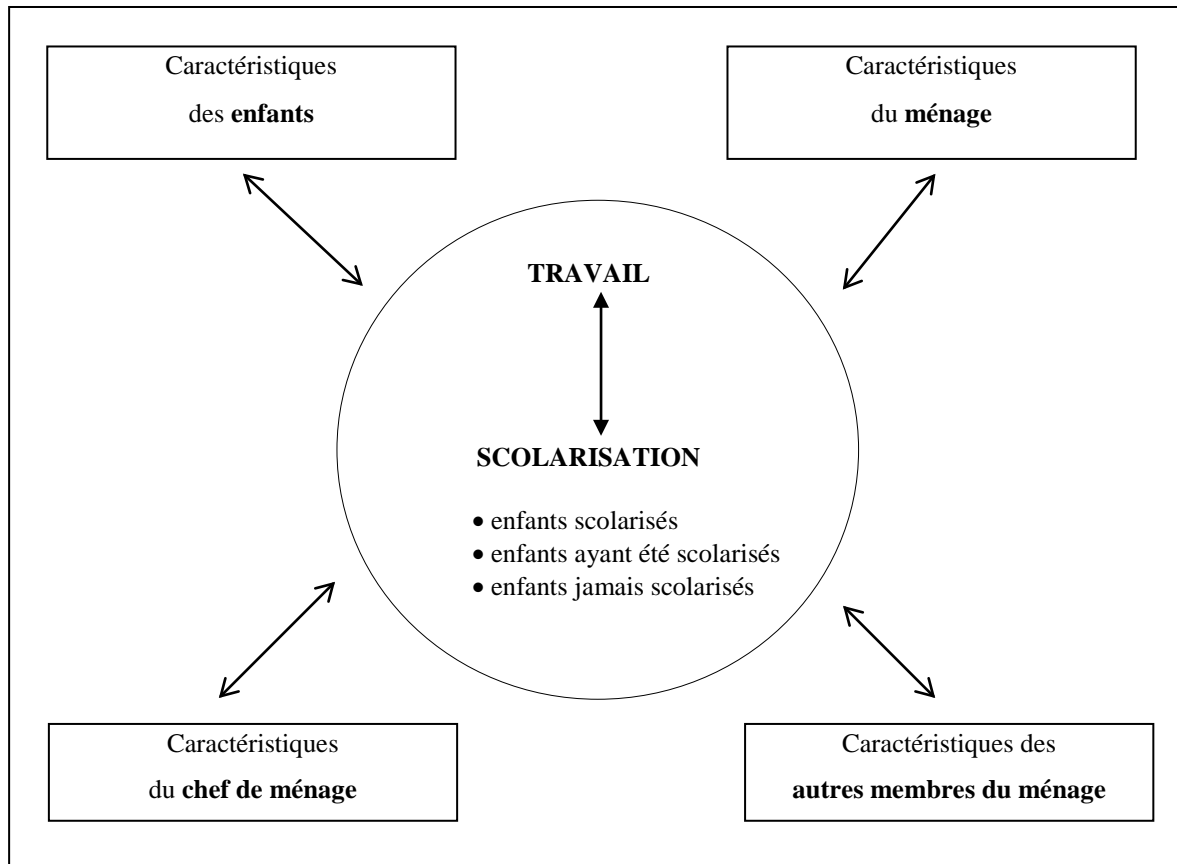
Il faut ensuite ajouter l'information sur l'offre scolaire (pas toujours demandée, elle peut être obtenue via d'autres sources) et le milieu de résidence ; outre la distinction de base entre les milieux rural et urbain, on peut être davantage renseigné sur les caractéristiques de l'environnement et du système de production (zone d'agriculture de subsistance, d'élevage, de cultures de rente, etc.).

⁷- Voir aussi R. Marcoux (1994) qui fait les mêmes constats pour la ville de Bamako.

⁸- Le réseau a aussi produit un ouvrage de synthèse sur la demande d'éducation en Afrique (Pilon et Yaro, 2001).

⁹- Ce cadre d'analyse s'inspire de celui élaboré dans le cadre du « Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensement et d'enquête en matière de scolarisation » (CEPED-UEPA-UNESCO, 1999).

CADRE D'ANALYSE



Offre scolaire / milieu de résidence

Comme nous l'avons exposé précédemment, les informations relatives au travail des enfants n'existent que pour les enfants qui ne sont pas scolarisés au moment de la collecte et sont de surcroît très insuffisantes ; on ne sait rien des activités économiques des enfants scolarisés. C'est dire qu'il n'est en fait pas possible, à partir de ce type de source de données, d'établir une relation directe entre travail et scolarisation des enfants.

Les analyses effectuées à ce jour à partir de ces données de recensements et d'enquêtes (qui, rappelons-le n'ont pour objectif ni l'étude de la scolarisation ni celle du travail des enfants) apportent néanmoins un certain nombre de résultats. Bien, qu'à notre connaissance, aucune analyse spécifique n'ait été menée en référence à cette problématique sur travail et scolarisation, les résultats obtenus à ce jour constituent autant d'approches indirectes et d'éclairages intéressants.

QUELQUES RESULTATS...

En ce qui concerne la « mesure de la scolarisation », il convient de souligner que toutes les études se réfèrent à la seule « fréquentation scolaire du moment » (déclinée en terme de taux, de pourcentage d'enfants scolarisés). Elles n'abordent donc pas la situation spécifique des enfants « déscolarisés », qui ont abandonné l'école (bien qu'encore en âge scolaire), alors que le travail des enfants influe tout autant sur la mise que le maintien à l'école...

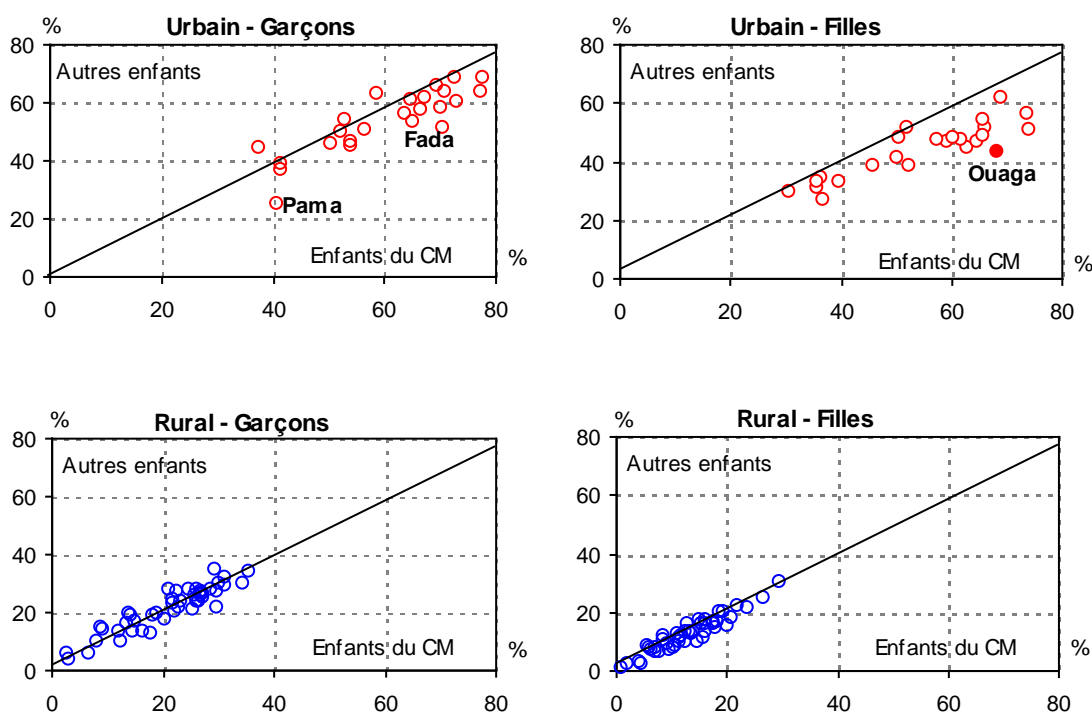
De l'ambivalence entre confiage et scolarisation...importance du sexe et du statut familial des enfants

D'après les résultats du recensement de 1996 du Burkina Faso (Kaboré et Pilon, 2001), le niveau de fréquentation scolaire chez les enfants de 7-12 ans, calculé au niveau provincial, varie assez sensiblement en fonction du sexe, du statut familial (selon la distinction entre « enfants du chef de ménage » et « autres enfants »¹⁰) et du milieu de résidence (rural-urbain) (figure 1).

Les différences selon le statut familial sont assez peu marquées en milieu rural, surtout chez les filles ; elles peuvent être aussi bien en faveur des enfants du chef de ménage que des autres enfants, notamment chez les garçons pour qui les situations apparaissent plus diversifiées. En milieu urbain, en revanche, on observe globalement une situation scolaire quasiment toujours en défaveur des enfants autres que ceux du chef de ménage, particulièrement chez les filles ; c'est dans la capitale que l'écart est le plus net.

Ces résultats illustrent bien ce que l'on sait de manière empirique : le confiage pour motif de scolarisation se fait plus volontiers en milieu rural, en raison de l'insuffisance de l'offre scolaire, donc auprès de ménages situés dans des villages pourvus en école ; en ville, c'est plutôt « l'aide familiale » qui motive le confiage d'enfants (le plus souvent issus des campagnes), et surtout des filles.

Figure 1 : Taux net de scolarisation (7-12 ans) selon le statut familial et le sexe des enfants par milieu de résidence (recensement de 1996, BF)



Qui accueillent ces « autres enfants », et notamment les filles, par exemple dans la capitale, Ouagadougou ? Tout d'abord, la répartition des enfants selon leur sexe et leur statut familial révèle un « excédent » féminin parmi les enfants autres que ceux du ménage : 20,3 % des filles sont des « autres enfants », contre 14,7 % chez les garçons (Pilon *et al.*, 2002). La prise en compte des caractéristiques des chefs de ménage montre que la présence de ces « autres » jeunes filles est, d'une part d'autant plus importante que le niveau d'instruction du chef de

¹⁰- La définition restrictive du ménage qui fut adoptée, excluant les possibilités de ménage polynucléaire, implique que les enfants autres que ceux du chef de ménage résident sans leurs parents et peuvent être considérés comme des enfants « confiés ».

ménage est élevé, d'autre part plus accentuée dans les catégories socio-professionnelles les plus « favorisées économiquement » (chefs de ménage cadres moyens ou supérieurs, professions libérales) (figures 2 et 3).

Si ces types de ménages urbains peuvent se voir confiés des enfants dans une logique de socialisation et de scolarisation (surtout pour les garçons), leur forte propension à accueillir des jeunes filles pose le problème d'un besoin en main-d'œuvre, surtout à des fins domestiques (garde des plus jeunes enfants, autres travaux) ; et ce particulièrement dans les ménages où les deux conjoints travaillent hors du milieu familial (et sachant que les structures d'accueil pré-scolaire des jeunes enfants sont notoirement insuffisantes et présentent un coût financier supplémentaire).

Figure 2 : Pourcentage des « autres enfants » parmi les 7-12 ans selon le sexe des enfants et le niveau d'instruction du chef de ménage ; Ouagadougou, recensement de 1996.

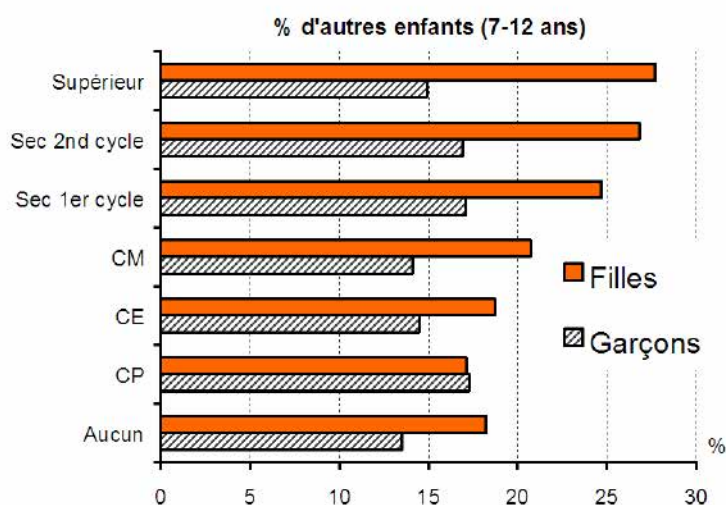
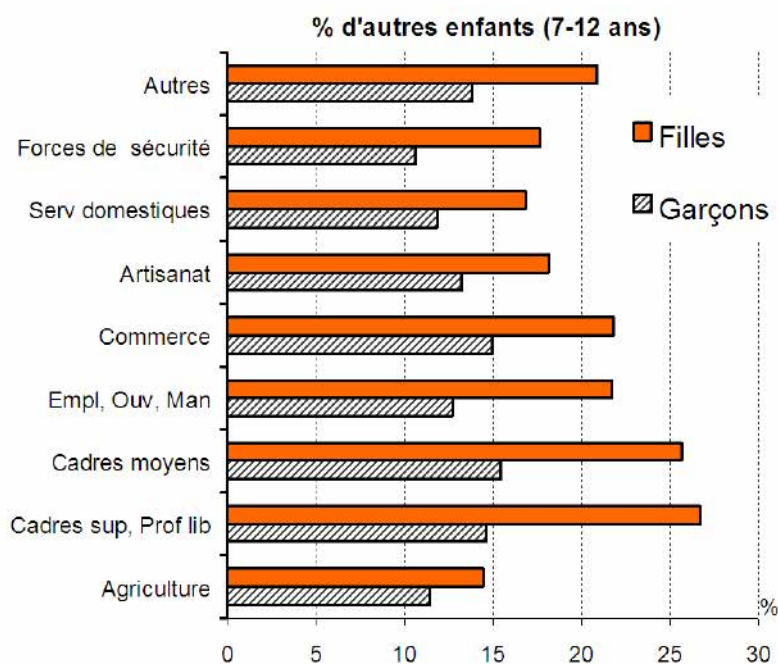
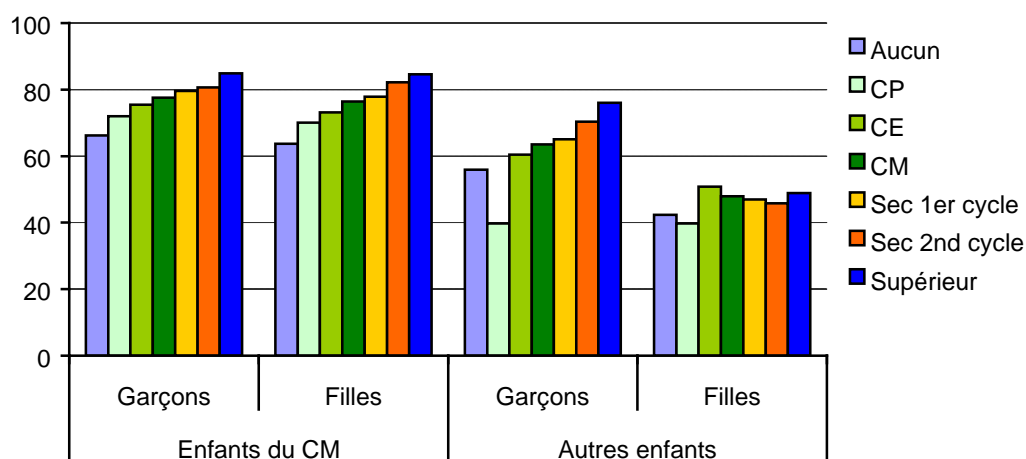


Figure 3 : Pourcentage des « autres enfants » parmi les 7-12 ans selon le sexe des enfants et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage ; Ouagadougou, recensement de 1996.



L'analyse de la fréquentation scolaire des garçons et des filles selon leur statut familial et le niveau d'instruction du chef de ménage (CM) met bien en lumière la situation spécifique des jeunes filles « confiées » : alors que pour les enfants (garçons comme filles) du chef de ménage et les garçons « confiés », la fréquentation scolaire augmente bien avec le niveau d'instruction du chef de ménage, on observe la forte sous-scolarisation qui touche les jeunes filles autres que celles du chef de ménage (figure 4). Ce résultat peut traduire deux types de situation sont ainsi concernées : des jeunes filles envoyées et/ou accueillies non pas pour être scolarisées mais pour « aider »... ; ou bien des jeunes filles envoyées pour être scolarisées mais qui ont dû abandonner l'école, en raison notamment du poids des charges domestiques qui leur sont assignées... Un résultat également mis en lumière par une étude antérieure sur Ouagadougou, qui conclue ainsi que « la division sexuelle du travail au sein des ménages se double d'une division des activités scolaires et domestiques entre filles : le travail des unes permet la scolarisation des autres ! » (Poirier *et al.*, 1996).

Figure 4 : Pourcentage d'enfants de 7-12 ans scolarisés selon le sexe des enfants et le niveau d'instruction du chef de ménage ; Ouagadougou, recensement de 1996.



Comme le souligne Fernand Sanou (1997), il est nécessaire d'examiner les interactions possibles entre les différents facteurs explicatifs (notamment les facteurs socioculturels et les facteurs économiques) de la sous-scolarisation des filles par rapport aux garçons et d'apprécier leur poids relatif dans cette sous-scolarisation.

L'application d'une approche multidimensionnelle des facteurs prédictifs du risque qu'un enfant dans un ménage donné soit scolarisé (par recours à une régression logistique) aux données de l'enquête menée à Ouagadougou en 1993 révèle ainsi une hiérarchie différente des facteurs selon le sexe des enfants ; par ordre décroissant, les facteurs sont les suivants (Kobiane, 1999) :

| Garçons | Filles |
|---------------------------------|---------------------------------|
| Religion du Chef de Ménage (CM) | Statut familial |
| Profil de pauvreté | Niveau d'instruction du CM |
| Instruction et âge du CM | Lieu de naissance |
| Statut familial | Proportion d'enfants de 0-5 ans |
| | Profil de pauvreté |

Ces résultats montrent bien à la fois la diversité des facteurs influant sur les pratiques scolaires des familles, et toute la complexité de leurs interactions. Ils révèlent l'importance de la prise en compte du statut familial, qui s'avère particulièrement déterminant pour la scolarisation des filles. La question du travail des enfants (aide aux travaux domestiques, garde des jeunes enfants, etc.) apparaît ici centrale, et elle revêt une dimension spécifique en milieu urbain, en rapport avec le développement du salariat (notamment chez les femmes) et les caractéristiques du mode de vie urbain.

Le triptyque école-travail-confiage (des enfants) constitue assurément un élément-clé des processus de scolarisation en Afrique ; la relation entre confiage des enfants et scolarisation revêt une ambivalence certaine. Mieux comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre apparaît d'autant plus important que sur fond de crise économique, le confiage d'enfants, surtout en direction des villes, est sans doute de plus proche du transfert de main-d'œuvre (allant parfois jusqu'à l'exploitation) que d'une pratique de socialisation et/ou de scolarisation¹¹.

Des implications de la structure démographiques des ménages

Le travail des enfants, au village comme à la ville, peut être requis à des fins domestiques, productives et/ou commerciales, selon une intensité et des modalités qui varient aussi en fonction de la taille et la composition démographique des ménages à un moment donné ; et qui implique différemment les enfants selon leur sexe et leur statut familial. Plusieurs auteurs ont cherché à tester la nature de la relation avec la fréquentation scolaire.

Alors que dans d'autres régions du monde, « *la relation attendue entre la taille du ménage ou de la famille et la scolarisation des enfants est négative* », JF Kobiané (2001 : 20) note que « les travaux réalisés sur l'Afrique (surtout subsaharienne) tendent, au contraire, à infirmer cette hypothèse classique : la relation entre la taille de la famille ou du ménage et la scolarisation des enfants est plutôt inexistante, voire positive¹². C'est ce qui ressort des études de Gomes (1984) au Kenya, de Chernichovski (1985) en milieu rural au Botswana, de Marcoux (1994) en milieu urbain au Mali, de Lloyd et Blanc (1996) sur sept pays d'Afrique subsaharienne (Kenya, Tanzanie, Cameroun, Niger, Malawi, Namibie et Zambie), de Shapiro et Tambashe (1996 ; 1999a) dans le cas de Kinshasa (République Démocratique du Congo), de Kobiané (1999a) à Ouagadougou (Burkina Faso), etc. Montgomery *et al.* (1995), dans une étude comparative sur la Côte-d'Ivoire et le Ghana, arrivent quasiment à la même conclusion, avec cependant quelques nuances selon le milieu de résidence (...) ». JF Kobiané souligne que « l'existence de réseaux de solidarités familiales, qui facilitent la pratique du *confiage* ou de la *circulation* des enfants (*child fostering*) dans le contexte africain est souvent évoquée pour expliquer cette absence de relation entre la taille de la famille et la scolarisation ».

Mais la taille du ménage peut cacher des structures par sexe et âge très variables et ayant des implications différentes en terme de besoin de main-d'œuvre familiale, compte tenu de la répartition sexuelle et par âge du travail en vigueur au sein des sociétés concernées.

On peut ainsi penser que « plus le nombre d'enfants en bas âge est élevé, plus les enfants d'âge scolaire, et notamment les filles, seront sollicités [pour la garde de ces jeunes enfants] et tenus à l'écart de l'école. Cette relation négative a été observée par Chernichovsky (1985), Lloyd et Gage-Brandon (1994), Lloyd et Blanc (1996)... Mais elle est loin d'être universelle en Afrique sub-saharienne » (Kobiané, 2001 : 21)¹³. Cette mise en relation demanderait à être approfondie pour plusieurs raisons : si les études mentionnées ne retiennent pas toutes exactement le même groupe d'âges, le plus fréquemment retenu est celui des 0-5 ans, qui mélange des enfants ne nécessitant pas tout à fait les mêmes types de besoins, selon qu'ils sont sevrés ou non, qu'ils marchent ou non, et en fonction des pratiques de portage ; il conviendrait sans doute aussi de mener des analyses qui prennent en compte le statut familial des enfants en âge scolaire.

D'autres indicateurs ont été testés. Dans son étude sur Bamako, R. Marcoux (1994) a ainsi montré que la fréquentation scolaire des enfants de 8-14 ans apparaissait favorisée par le nombre d'autres enfants du même groupe d'âges (hypothèse d'un partage des tâches), mais surtout par le nombre de jeunes filles célibataires de 15-29 ans : « la possibilité de pouvoir compter sur une grande « sœur » dans le ménage permettrait aux enfants, et plus particulièrement aux filles de 8-14 ans, d'être largement libérés des activités domestiques du ménage, et de se consacrer davantage aux activités scolaires » (*op. cit.* : 238). Et l'auteur souligne par ailleurs que « la transformation du calendrier matrimonial des femmes, en milieu urbain, a sûrement eu pour effet de retarder le départ du foyer parental. Leur présence aura ainsi permis à leurs jeunes « sœurs » de fréquenter l'école dans des

¹¹- En illustration de ce propos, un article paru le 11 juillet 2002 dans le quotidien *Le Pays*, à Ouagadougou, intitulé « un exemple de trafic : placement d'enfants domestiques à Ouagadougou »...

¹² Il existerait aussi, comme le montre E. Gérard (1995) dans le cas du Mali, des « effets de seuil », en ce sens que les familles seraient disposés à scolariser un certain nombre d'enfants, et pas davantage. La proportion d'enfants scolarisée, dans ce cas, croît avec la taille de la famille ou du ménage jusqu'à une taille donnée, à partir de laquelle le niveau de la scolarisation diminue ou se stabilise.

¹³- Voir aussi Wakam (1999).

proportions plus importantes qu'auparavant » (*op. cit.* : 239). En revanche, selon cette même étude, le nombre d'hommes de 30-59 ans dans le ménage agirait négativement sur la scolarisation : « on sait que ces hommes ne participent aucunement aux travaux ménagers. De ce fait, il nous est permis de supposer que leur présence a pour effet d'augmenter les charges domestiques du ménage, libérant plus difficilement les enfants [surtout les filles] des travaux de subsistance du ménage et limitant, du coup, leur fréquentation scolaire » (*op. cit.* : 239). J Wakam (1999) est parvenu au même constat (statistique) avec le nombre d'hommes de 60 ans et plus, le résultat étant plus mitigé en ce qui concerne les femmes âgées.

Par delà la structure démographique du ménage, les types d'activités économiques exercées par les membres adultes et le mode de production en milieu rural doivent certainement influencer aussi sur le recours au travail des enfants et leur scolarisation.

Mode de production, activités économiques des adultes et conditions d'habitat

Quelques études ont mis en lumière les différences de niveau de scolarisation selon le mode de production. Dans le cadre d'une analyse sur les dynamiques de reproduction dans la société *akié* de Côte d'Ivoire (Vimard *et al.*, 1994 : 196), il est apparu que les taux de fréquentation scolaire croissent avec le degré d'implication des ménages dans les cultures de rente : « ... are highest in the autochthonous communities that were the first to develop economic systems, based on the production of cash-crops, lower in communities that came to the system later, and are often very low among non-native populations who continue to mobilize their family labor for agricultural production. ». JF Kobiané (1999b) parvient au même constat, à partir d'une analyse portant sur l'ensemble du milieu rural burkinabè ; et c'est chez les éleveurs que la scolarisation est la plus faible. Mais l'auteur note aussi que ce schéma vaut surtout pour les garçons ; l'absence d'effet significatif sur la scolarisation des filles (du reste toujours inférieure à celle des garçons) pourrait s'expliquer par le caractère essentiellement domestique des travaux incombant aux filles. Et une analyse de régression logistique de la fréquentation scolaire amène finalement l'auteur à conclure que les variables les plus prédictives sont celles d'ordre culturel (ethnie, religion), l'activité économique du chef de ménage n'intervenant en quatrième position.

Une analyse exploratoire effectuée à partir des données collectées dans le cadre de l'observatoire de population de Niakhar, au Sénégal, conduit aux constats que la scolarisation diminue avec le nombre d'adultes agriculteurs dans la « cuisine », qu'elle est également plus faible chez les éleveurs de gros bétail et chez les agriculteurs possédant du matériel agricole : des modes d'exploitation qui sont en fait davantage demandeurs de main-d'œuvre... Dans le même temps, l'existence de revenus monétaires non issus de l'activité agricole (aides extérieures) semble favoriser la fréquentation scolaire ; ce qui laisse penser que plus que le niveau des revenus monétaires, c'est leur composition (et leur nature) qui influe sur les pratiques de scolarisation (Gamli et Atinhounnon, 2002).

A notre connaissance, les analyses existantes prennent très peu en compte l'activité économique exercée par les adultes des ménages. Lorsque l'activité du chef de ménage est retenue comme variable, les analyses restent très générales ; elles portent souvent sur les catégories socio-professionnelles habituelles, alors qu'une prise en compte plus détaillée (ou selon des regroupements adéquats) de la profession s'avérerait certainement riche d'enseignements en référence avec la problématique du travail des enfants. De même, il serait possible et assurément intéressant de considérer l'activité économique de tous les adultes, en différenciant selon leur sexe et leur statut familial ; une analyse spécifique relative à l'activité des femmes (des mères et des autres femmes) devrait également être menée.

En ce qui concerne les conditions d'habitat, les études qui ont mis en relation la fréquentation scolaire avec le mode d'approvisionnement en eau ont mis en lumière l'importance de ce facteur : le transport de l'eau réduit toujours les chances de scolarisation, surtout pour les filles, qui sont les plus sollicitées pour cette tâche, au village comme en ville (Marcoux, 1994 ; Gamli et Atinhounnon, 2002).

EN CONCLUSION...

Nous avons vu tout d'abord que les recensements et les enquêtes (non spécifiques) mesurent très mal le travail des enfants ; il est considéré, à tort, comme exclusif d'une activité scolaire, et les informations collectées ne permettent pas de véritablement qualifier les activités économiques des enfants (leur nature, leur durée, leur fréquence, leur degré de pénibilité, etc.). Mener des études spécifiques s'avère indispensable. Dans le même temps, particulièrement en ce qui concerne les enquêtes, des réflexions doivent être menées afin d'améliorer la collecte des informations relatives au travail des enfants, en s'inspirant des opérations déjà réalisées.

En dépit de leurs limites, les données de recensement et d'enquêtes, qui n'ont pour objet d'étude ni le travail ni la scolarisation des enfants, offrent un potentiel d'analyse jusque là très largement ignoré ; notamment de la part des démographes qui se sont fort peu intéressés à ces deux thématiques. Les quelques résultats présentés ici mettent en lumière, de manière indirecte, certaines relations entre travail et scolarisation des enfants. Les analyses menées à partir de différentes sources de données confirment bien l'ambivalence du « confiage » vis à vis de la scolarisation, toute l'importance du triptyque « école-travail-confiage », et soulignent ainsi le caractère essentiel du « statut familial » des enfants (combiné à leur sexe) pour l'étude de ces relations entre travail et fréquentation scolaire.

Certaines analyses permettent aussi de mettre en exergue l'importance de la structure par sexe et par âge des ménages par rapport aux besoins en main-d'œuvre familial, que ce soit à des fins domestiques, productives ou commerciales. Des besoins qui varient aussi évidemment en fonction du mode de production en milieu rural ; les analyses montrent que la fréquentation scolaire des enfants est d'autant plus faible que les enfants sont fortement impliqués dans le processus de production.

Cela étant, les auteurs sont plus souvent amenés à formuler des hypothèses qu'à même de prouver les relations mises en lumière statistiquement. Les analyses issues des données existantes doivent être poursuivies et approfondies :

- Il conviendrait par exemple de prendre davantage en compte le fait que le confiage et le travail des enfants varie selon leur âge (combiné à leur sexe et statut familial) ; les analyses devraient ainsi être menées au niveau de différents groupes d'âges.
- Dans le prolongement des travaux déjà effectués, la réflexion doit aussi porter sur les variables à retenir dans les analyses : celles relatives à la structure démographique (à affiner), l'activité économique des femmes, des parents des enfants, le profil d'activité de l'ensemble des adultes du ménage, etc.
- On pourrait s'intéresser plus spécifiquement aux deux catégories d'enfants (en âge scolaire) qui concernent, d'une part sont ceux qui ont été scolarisés (mais ne le sont plus), d'autre part ceux qui n'ont jamais été à l'école (dont une partie, les plus âgés, ne le pourront jamais plus).
- Il serait aussi intéressant de mener des analyses au niveau des ménages eux-mêmes.

Faute d'informations collectées adéquates, les résultats obtenus posent souvent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses... Mais ils permettent de repérer des situations, des sous-populations spécifiques. Une voie à développer réside donc dans l'articulation entre analyses quantitatives et approches qualitatives, ce qui est d'une manière générale trop rarement fait.

De ce point de vue, les observatoires de population constituent des plates-formes de recherche fort intéressantes¹⁴. Cette démarche est en cours dans le cadre de l'observatoire de population, santé, éducation et habitat à Ouagadougou, auprès des enfants de 9-12 ans jamais scolarisés et des jeunes filles confiées. Un autre intérêt majeur de ces observatoires réside dans la possibilité de mener des analyses longitudinales, de suivre des cohortes d'enfants.

Comme pour le travail des enfants, il doit être possible d'améliorer la collecte lors des enquêtes démographiques dans d'autres domaines, afin de permettre des analyses ultérieures plus affinées : il conviendrait notamment de recueillir de manière plus précise le lien de parenté de enfants et de pouvoir repérer les véritables situations de

¹⁴- Depuis l'année 2002, les observatoires de population de Niakhar (rural) au Sénégal, de Nouna (rural et semi-urbain) et de Ouagadougou au Burkina Faso adoptent une démarche commune pour intégrer la problématique de la scolarisation dans leur système de collecte.

confiance (à distinguer des « bonnes » par exemple) ; la situation scolaire doit aussi être appréhendée avec plus de précision.

Cette démarche d'ensemble, qui repose sur l'analyse secondaire des sources de données démographiques existantes, ne saurait évidemment se substituer à la réalisation d'études spécifiques, absolument nécessaires ; les deux approches sont complémentaires et doivent être davantage articulées. En ce qui concerne la double problématique du travail et de la scolarisation des enfants, il y a là un véritable enjeu de connaissances (que les démographes doivent contribuer à relever), dont les implications en terme de politiques (éducatives, sociales...) sont d'une actualité immédiate et de première importance pour l'avenir.

BIBLIOGRAPHE

- CEPED-UEPA-UNESCO, 1999. *Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensement et d'enquêtes en matière de scolarisation*, « Les Documents et manuels du CEPED » n°9, Paris, 103p.
- FUKUI L., 1996. « Pourquoi le travail de l'enfant est-il toléré ? Le cas du Brésil », in SCHLEMMER B. (sous la direction de), *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*, Karthala-ORSTOM, Paris, pp.1811-200.
- GAMLI et ATINHOUNNON, 2002. *Analyse microéconométrique de la demande de scolarisation : application à la zone de Niakhar*, Mémoire de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA), Dakar, 66p. + annexes.
- INSD, 2000. *Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume 1*, Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)Ouagadougou, 348p.
- KABORE I. et PILON M., 2001 - « La mesure des disparités et des inégalités en matière de scolarisation. L'apport des données non scolaires », communication au colloque sur *Les indicateurs du droit à l'éducation*, Association pour la Promotion de l'Éducation Non Formelle au Burkina (APENF) – Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme et Chaire d'histoire et de politiques économiques de l'Université de Fribourg, Ouagadougou, 19-21 novembre 2001, 15p.
- KOBIANE J.-F., 1999a. « Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou », *Communication au Séminaire International CICRED « Stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques »*, Ouagadougou, Burkina Faso, 15-19 novembre 1999, 21p.
- KOBIANE J.-F., 1999b. « Mode de production et scolarisation des enfants en milieu rural au Burkina Faso », in U.E.P.A (éd.), *La population africaine au 21^e siècle*. Actes de la Troisième Conférence africaine de population, Durban, Afrique du Sud, 6-10 décembre 1999, Vol. 3, pp.563-586.
- KOBIANE J.-F., 2001. « Revue générale de la littérature », in PILON M. et YARO Y. (éds.) *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherches*, UEPA, Dakar, pp.19-47.
- MARCOUX R., 1994. *L'école ou le travail. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Collection de thèses mémoires sur la Sahel, n°30, Université de Montréal, 268p. + annexes.
- PILON M., 1995. « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires », in LANGE M.-F. et MARTIN J.-Y. (éditeurs scientifiques), « Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne », *Cahier Sciences Humaines*, Vol. 31, n°3, pp.697-718.
- PILON M. et YARO Y. (éds.), 2001. *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherches*, UEPA, Dakar, 221p.
- PILON M., BAUX S., KABORE I., LOKPO K., (coordonné par PILON M.), 2002 - *Étude exploratoire de l'offre et de la demande d'éducation à Ouagadougou*, Rapport d'étude, UERD, 167p.

- SANOU Fernand, 1997. *Étude documentaire la sous-scolarisation des filles au Burkina Faso*, Université de Ouagadougou, 122p.
- SCHLEMMER B. (sous la direction de), 1996. *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarisation*, Karthala-ORSTOM, Paris, 522p.
- WAKAM J., 1999. « Structure démographique des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun », Communication au Séminaire International CICRED *Stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques*, Ouagadougou, Burkina Faso, 15-19 novembre 1999, 28p.

RESUME

En Afrique, l'intérêt des chercheurs pour l'étude des interrelations entre scolarisation et travail des enfants est récent. Présentés habituellement comme exclusifs, travail et école entretiennent des rapports complexes, encore très peu documentés, notamment de la part des démographes. La communication brosse un premier bilan des analyses issues des données de recensements et d'enquêtes démographiques, qui n'ont pour objet d'étude ni la scolarisation ni le travail des enfants, mais dont certains résultats se réfèrent à ce rapport entre travail et scolarisation. Après avoir souligné le problème de la mesure du travail des enfants à partir de ces sources de données, elle expose comment peut être effectuée cette mise en relation (en proposant un cadre d'analyse). En dépit de leurs limites, les quelques résultats présentés mettent en lumière, de manière indirecte, certaines relations entre travail et scolarisation des enfants : importance du triptyque « école-travail-confiage » et donc d'une prise en compte du statut familial des enfants ; implications de la structure par sexe et par âge des ménages par rapport aux besoins en main-d'œuvre familiale, que ce soit à des fins domestiques, productives ou commerciales ; rôle du mode de production en milieu rural. En conclusion, sont tirés les enseignements des approches réalisées et quelques propositions d'amélioration dans le domaine de la collecte et de l'analyse sont émises.

ABSTRACT